

Image not found or type unknown



Contrat d'accompagnement dans l'emploi

Par **saturnchris_old**, le **17/09/2007** à **10:38**

bonjour,
je viens de penser a une solution. Sachant que je ne suis pas encore inscrit a la fac cela veu dire que pour le moment je ne suis pa etudiant. Donc es ce que je peu avoir recours aux CAE, et une fois celui ci signé croyez vous que je puisse m'inscrire a la fac? je ne pense pa que l'anpe viendra verifier, et tan bien meme qu'elle me retire le CAE? merci de vos reponse.